

Saint-Egrève

l'hebdo

N°395

VENDREDI

3 décembre 2010

SPÉCIAL

Les images de la semaine

Le petit monde de Solange - Mercredi 24 novembre



Qu'il est étonnant «Le petit monde de Solange». Tout en poésie et en grâce, le spectacle donné par Solange Cheloudiakoff de la Compagnie du Grand Jeté a permis aux plus jeunes des Saint-Egrévois de s'initier tout en douceur à la danse contemporaine. En effet, l'artiste a réussi le tour de force de proposer un spectacle intelligent qui tout en emportant le public de La Vence Scène dans un univers onirique, lui a fait une leçon magistrale sur les différentes techniques de la danse. Un petit moment de bonheur en somme.

Conseil Municipal

Retrouvez dans les pages intérieures de ce numéro spécial de l'hebdo le compte rendu des délibérations votées par les élus lors de la dernière séance publique du Conseil Municipal du 24 novembre dernier.

Des projets plein les yeux ! - Samedi 27 novembre



C'est étonnant ce qu'on est capable de faire avec un peu de bonne volonté et pas mal de débrouillardise. Une fois encore, les jeunes Saint-Egrévois ont prouvé qu'à l'impossible nul n'est tenu et bon nombre d'entre eux ont été soutenus par la Ville dans le cadre d'une aide municipale. Ce sont ces expériences en Pologne, au Cambodge, au Maroc ou encore en Albanie qui sont racontées dans le cadre de l'exposition photographique «Projets jeunes en images» qui a été inaugurée à la MJC en présence notamment de Benjamin Coiffard délégué à la Jeunesse. Cette manifestation, mise en place lors de l'événement «Parole aux jeunes» a été l'occasion pour les protagonistes d'échanger autour de leurs expériences et de rencontrer les membres des compagnies Zigas et ceux de Styl'O Styl dont les spectacles ont été accueillis à La Vence Scène.

Ruée sur les jouets ! - Samedi 27 novembre

Quel succès ! La Bourse aux jouets proposée par l'Association Familiale et Jumeaux et plus à l'Espace Robert Fiat a attiré beaucoup de Saint-Egrévois venus profiter des bonnes affaires mises en vente pour l'occasion. En effet, à quelques semaines de Noël, c'est une véritable razzia sur les cadeaux qui a été faite par les parents qui non contents d'anticiper les fêtes et de faire plaisir à leurs enfants, ont en plus fait acte de solidarité et ont donné une deuxième vie à des jeux qui traînaient dans des placards...



infos municipales

Listes électorales

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales et les listes complémentaires européenne et municipale jusqu'au 31 décembre. Les jeunes qui auront 18 ans au 1^{er} mars 2011 sont inscrits d'office et doivent recevoir un courrier. Si ce n'est pas le cas, ils doivent prendre contact au 04 76 56 53 68.

Décembre en fête !

Pour célébrer la fin d'année de manière originale, la Ville et de nombreuses associations saint-egrévoises proposent le plein d'animations festives : tombola, concerts, spectacles et patinoire, il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Pour commencer cette édition 2010, c'est la bibliothèque de Rochepleine qui propose mercredi 8 décembre à partir de 10h30 une séance de contes de Noël. Toutes les manifestations sur www.saint-egreve.fr

Commémoration

Dimanche 5 décembre sont organisées les cérémonies de la «Journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie». La commémoration est prévue à 11h devant le Monument aux morts de La Monta.

à ne pas manquer

Djal en concert

Vendredi 3 décembre, l'Espace Robert Fiat accueille Djal qui vient donner un concert de soutien à l'association Soleil Rouge qui offre aux enfants hospitalisés des spectacles de clowns. Renseignements et réservations : 04 38 12 09 93.

Soirée Chants de Noël

Mardi 7 décembre à 20h à la Maison des Solidarités et des Familles Découvrez les chants de Noël européens en version originale avec les élèves des cours de langue de Saint-Egrève Jumelages. Dégustez des spécialités culinaires tout en partageant la vôtre.

Méline chante Noël

Samedi 11 décembre à l'église de Prédieu, la chorale Méline donne dès 20h30 un concert autour de la messe de Minuit

TÉLÉTHON, L'ÉDITION 2010

Le Téléthon est prévu pour le vendredi 3 et le samedi 4 décembre prochain. Les associations saint-egrévoises se mobilisent pour proposer un vaste choix d'initiatives. Au programme :

Vendredi 3 : **Tournoi de Volley** organisé de 19h à minuit à la Halle Jean Balestas par l'USSE. Pour participer il faut impérativement s'inscrire au 04 76 14 63 15

Vendredi 3 et samedi 4 : **Animations** par les Compagnons du Devoir et l'Union de Quartier de Champaviotte. Présentation de métiers, tombola, vente de tartiflette à la galerie marchande de Carrefour.

Samedi 4 : **Jeux de société**, parties de tarot, scrabble, bridge sont proposées de 8h à 12h à la MJC. **Randonnées** à pied ou en VTT mises en place par Saint-Egrève Accueil. Départ à 8h de la MJC pour des balades autour du Lac de Fiancey, vers l'ancien camp romain, en direction du Mont Rachais. A 12h, apéritif et un repas sorti du sac. Contact : 04 76 75 02 38.

Inscriptions le 30 novembre à la permanence de Saint-Egrève Accueil à la MJC.

Relais Natation à la piscine Tournesol de 14h30 à 18h30. Inscriptions auprès de l'USSE au 04 38 78 41 53 ou www.union-sportive-saint-egreve.com.

Marathon Théâtre de 20h à 23h30 à La Vence Scène : sketches à gogo avec plus de 60 comédiens (à partir de 8 ans). La remise officielle des dons se fera à cette occasion.

de Marc-Antoine Charpentier sous la direction d'Isabelle Guillaume. L'oeuvre composée vers 1690, utilise plusieurs thèmes de Noël populaires de l'époque. En première partie, un ensemble d'instruments à vents baroques, donne un récital du XVIII^{ème} siècle.

Don du sang

L'établissement Français du Sang organise une collecte en mairie le mardi 7 décembre de 9h à 12h et de 16h30 et 19h30. Un beau cadeau à faire aux autres avant les fêtes...

Saint-Egrève l'hebdo

Dépôt légal - décembre 2010 - 7 250 ex.

Directeur de publication : Geneviève Ducarre

Rédaction : Service communication

Hôtel de ville - BP 120

38521 Saint-Egrève cedex

Tél. 04 76 56 53 00

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie des Eaux Claires, Echirrolles

Saint-Egrève



agenda

Jeudi 2 et vendredi 3 décembre

Expo-vente de livres jeunesse à la Maternelle de la Monta par l'association des parents d'élève. 16h30 à 19h30.

Vendredi 3 et samedi 4 décembre

Téléthon

Vendredi 3 décembre

Fête de la Saint-Nicolas par l'Union de Quartier de la Monta dans les locaux du nouveau foyer de l'Afipaiem avec Hugo le magicien. de 18h30 à 20h. 04 76 15 11 62

Samedi 4 décembre

Fête de Quartier à Fiancey à la salle polyvalente de la MJC Prédieu avec au programme magie et goûter festif. 15h.

Dimanche 5 décembre

Loto de la FNACA à l'Espace Robert Fiat. 15h.

Concert de Grenoble Gospel Singers à l'église de Prédieu. 16h.

Commémoration de la

Concert témoignage à l'Hôpital Manu Leenhardt et Françoise Tremeau donnent «Verveine, caramels» à La Bibliothèque des Loisirs du Centre Hospitalier. 17h

Ciné-Danse «Les Rêves Dansants, sur les pas de Pina Bausch» à La Vence Scène avec la section danse du Sou des Ecoles. 20h30.

ciné La Vence Scène

Lundi 6 décembre 20h30

L'homme qui voulait vivre sa vie d'Eric Lartigau avec Romain Duris, Marina Foïs, Catherine Deneuve... 1h55.

Mardi 7 décembre 20h30

Harry Potter et les reliques de la mort-Partie I de David Yates avec Daniel Radcliffe, Rupert Grint, Emma Watson... 2h27.

Mercredi 8 décembre 15h

Kéritey, la maison des contes Animation de Dominique Monfery. 1h20. (séance jeune public)

Pharmacies

Du 04/12 au 10/12

Pharmacie du Néron : 04 76 75 49 74



30 des 33 élus municipaux étaient présents pour assister à la séance du Conseil Municipal durant laquelle devait se tenir le Débat d'Orientation Budgétaire. Exercice imposé avant l'adoption du budget primitif (prévue pour le conseil du 15 décembre prochain), ce DOB est l'occasion pour les élus d'évoquer les grandes orientations qui présideront à la construction du budget qui permettra à la Ville de fonctionner et d'investir durant les douze mois à venir. Autre moment fort de ce conseil, l'ensemble des élus de tous les groupes politiques se sont retrouvés pour donner leur avis quand à la déclaration d'utilité publique du Tram E suite à l'enquête publique qui a été menée du 19 octobre au 19 novembre...



Intercommunalité

Rapport d'activité de la Métro

Le Conseil Municipal, prend acte de la communication par Grenoble Alpes Métropole de son rapport annuel pour l'année 2009.



vote à l'unanimité



Associations

Subvention pour projet spécifique à l'USSE

Le Conseil Municipal a décidé de verser à l'USSE une subvention sur projet de 900 euros, pour la Section Athlétisme.



vote à l'unanimité

Subvention pour projet spécifique à Saint-Egrève Jumelages

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de verser à Saint-Egrève Jumelages une subvention sur projet, de 850 euros.



vote à l'unanimité

Subvention pour projet spécifique à la MJ

Une autre subvention sur projet, d'un montant de 850 euros, a été attribuée par le Conseil Municipal à la MJC. Elle est motivée par le séjour en Pologne organisé par l'association et correspond aux frais de déplacement du groupe et d'accompagnement de l'animatrice.



vote à l'unanimité

(33

C'est le nombre d'élus qui siègent au Conseil Municipal de Saint-Egrève. Ils se répartissent en trois groupes politiques.

Divers

Ressources humaines

Le Conseil Municipal décide des suppressions et des créations de postes modifiant le tableau des effectifs de la collectivité. Il autorise donc Madame le Maire à engager les procédures correspondantes et à signer tout acte nécessaire à la prise en compte de ces dispositions et dit que la dépense afférente sera inscrite au Budget Communal.



vote à l'unanimité

Modification de la commission consultatives des Services Publics

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne en plus du Maire, Président, Ridha Ben Kaab, Bernard Bresso, Catherine Haddad, Jean-Louis Tirard, Pierre Francou et Mathilde Dubesset pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.



vote à l'unanimité



Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte que le débat d'orientation budgétaire pour l'année 2010, a eu lieu.

Le saviez-vous ?

Prévu par la loi du 6 février 1992 le DOB est un débat qui a pour objet de donner plus de transparence à la vie des collectivités territoriales en imposant la mise en place d'une discussion préliminaire à l'adoption d'un budget primitif. Si le DOB est un passage obligé dans l'élaboration budgétaire il ne fait toutefois pas l'objet d'un vote.

Décision modificative N°2



pour : 25
contre : 6
abstention : 2

Le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative N° 2 du Budget Principal Ville de l'exercice 2010 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

A la section de fonctionnement : 87 094,85 €uros

A la section d'investissement : -1 152 162,26 €uros

Tarif des prestations des services municipaux



vote à l'unanimité

Les Services Municipaux peuvent être amenés à fournir des prestations de services pour le compte de tiers et d'autres services municipaux. Celle-ci sont naturellement facturées et le Conseil Municipal en a fixé les tarifs horaires qui prendront effet à compter du 1^{er} janvier 2011

Prestations	Tarifs 2011 TTC en €/h
Main d'œuvre adjoint technique	32,59
Tracto-pelle avec chauffeur	59,56
Balayeuse avec chauffeur	83,40
Nacelle avec chauffeur	67,27
Machine pour le nettoyage des graffitis avec adjoint technique et consommable	55,29
Camion grue avec chauffeur	56,81
Mise à disposition de véhicules	Tarifs 2011 TTC en €/jour
Types :	
Petit véhicule utilitaire	10,94
Véhicule utilitaire léger	
Type polybenne VL	30,63
Tondeuse grand rendement (terrains sportifs)	23,86

Tarif des prestations du Service des Eaux



vote à l'unanimité

Le service des eaux peut aussi facturer des prestations qu'il réalise pour le compte de tiers ou d'autres services municipaux et le Conseil Municipal a donc fixé les tarifs horaires qui seront appliqués à partir du 1^{er} janvier 2011.

Prestations	Tarifs 2010 en €/h ht	Tarifs 2011 en €/h ht
Main d'œuvre adjoint technique	26,80	27,26
Main d'œuvre adjoint technique (Interventions la nuit de 22h à 5h, les dimanches et jours fériés)	40,17	40,85

A noter :

Dans ces deux derniers cas, les recettes engendrées par la facturation des prestations des services municipaux et du service des eaux seront inscrites au budget.

Demande de subvention pour le quartier durable



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise le Maire Catherine Kamowski à solliciter une subvention auprès de la Région Rhône-Alpes pour la mission d'études urbaines du projet de quartier durable de la Gare.

Demande de subvention pour la rénovation de la Halle Jean Balestas



vote à l'unanimité

Dans le cadre de la prochaine rénovation énergétique de la halle Jean Balestas, la Ville a prévu l'installation d'un système d'eau chaude sanitaire solaire. Pour permettre le financement de ce projet, le Maire a été autorisée par le Conseil Municipal à solliciter une subvention auprès de l'ADEME.

Demande de subvention pour la rénovation de la Halle Jean Balestas bis



vote à l'unanimité

Toujours pour le même projet d'installation d'un système d'eau chaude sanitaire solaire dans le cadre de la rénovation énergétique de la halle Jean Balestas, Catherine Kamowski a aussi été autorisée à solliciter le Conseil général de l'Isère pour obtenir une subvention.

Demande de subvention pour le futur espace culturel



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil général de l'Isère pour obtenir une subvention pour l'installation d'un système de production d'électricité photovoltaïque dans le cadre de la construction d'un nouvel espace culturel.

Demande de subvention pour le fonctionnement de l'Unisson



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à solliciter le conseil général de l'Isère pour obtenir une subvention pour le fonctionnement du Conservatoire de Musique à rayonnement communal de la ville de Saint-Egrève au titre de l'année 2011.

Un fruit à la récré



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Catherine Kamowski à solliciter la Communauté Européenne pour obtenir une subvention pour l'opération «un fruit pour la récré» menée par la Ville de Saint-Egrève au sein des établissements scolaires maternelles et élémentaires.

A noter :

Les subventions demandées par la Ville pour participer au financement de ses projets le sont systématiquement « au taux le plus élevé possible ». Mais bien évidemment, la Commune s'engage à inscrire au budget la part restant à la charge de la Commune.



Un abri à poussettes aux Mails



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à déposer une déclaration préalable relative à la création d'un abri à poussettes extérieur en bois d'environ 5m² à l'Accueil Petite Enfance des Mails. Celle-ci est donc autorisée à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette demande.

Tram E : l'Avis du Conseil Municipal



vote à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, a rendu un avis relatif au projet de ligne E de tramway présenté par le SMTC et souhaite qu'il soit déclaré d'utilité publique. Il demande aussi que soit fait un calendrier de réalisation de la fourche Cap 38, prenant en compte la création d'un pôle multimodal à l'entrée nord de l'agglomération, il réaffirme la proposition de maintien du passage souterrain Fiancey/Prédieu, demande un calendrier de réalisation dans un futur proche d'une station supplémentaire entre le Pont de Vence et la Pinéa et enfin réitère sa volonté de voir aboutir la nécessaire réorganisation des flux de circulation dans le périmètre du Pont-de-Vence, empêchant ainsi l'aggravation des conditions de circulation.

Un avis unanime

L'avis émis par le Conseil Municipal :

«La Ville de Saint-Egrève attend la construction d'une ligne de tramway nous reliant directement à Grenoble, depuis le premier Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise de 1994. Après des années d'attente, le projet Ligne E, de Grenoble au Fontanil-Cornillon, prend aujourd'hui une existence concrète.

Le tramway est un mode de transport en commun de qualité et rapide qui contribue au confort des espaces urbains qu'il traverse. Il ne peut plus être conçu comme une simple réponse aux questions de déplacement. Le tramway est une des réponses globales, adaptée aux impératifs du développement durable pour entraîner un changement progressif des comportements de déplacements, une évolution des modes de vie et une amélioration de la qualité de vie.

Il ne s'agit pas seulement de développer l'offre de transports en commun mais aussi, et surtout, de se donner les moyens de faire baisser la part modale de la voiture particulière dans les déplacements en répondant à

tous les besoins de mobilité. Il faut à cet égard, rappeler l'excellent travail réalisé par le SMTC jusqu'à présent, qui a permis de faire diminuer cette part de l'automobile dans les déplacements sur l'agglomération alors que dans le reste du pays, celle-ci a augmenté.

Il convient donc de se donner les moyens de poursuivre dans cette voie d'excellence. Le projet de ligne E répond à ces exigences.

Il offre le transport moderne, accessible et fiable pour répondre aux besoins de déplacements performants de tous les Saint-Egrévois sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise. Outre l'intérêt majeur indéniable de la desserte par le projet des 2 collèges et du lycée professionnel du canton ainsi que de 6 lycées grenoblois, le tramway permettra de répondre aux besoins de déplacements des salariés saint-égrévois qui travaillent dans le reste de l'agglomération et aux salariés de l'agglomération qui travaillent à Saint-Egrève.

De ce point de vue, le tramway apporte ainsi une contribution substantielle à la diminution de la part modale de la voiture particulière dans les déplacements de l'agglomération.

Enfin, le tramway permettra de renforcer l'attractivité du territoire saint-égrévois et accompagnera ainsi la dynamique de développement engagée à Saint-Egrève depuis plusieurs années.

En effet, la Ville de Saint-Egrève a engagé un programme de développement urbain à la mesure des capacités de notre ville afin de la rendre encore plus accueillante et solidaire. Dans le cadre des actions engagées, le tramway viendra soutenir et faciliter le développement et l'attractivité de Saint-Egrève pour conforter sa place dans l'agglomération.

Pour l'ensemble de ces raisons, l'utilité publique du projet de tramway ligne E nous apparaît démontrée dans son principe.

Des questions restent cependant en suspens et doivent obtenir des réponses de la part du SMTC. Il s'agit de la question de la desserte des secteurs économiques, du maintien du passage souterrain de Fiancey/Prédieu, de la demande d'une station supplémentaire située entre le

A l'image du Pont de Vence, ici représenté par une perspective réalisée par le SMTC, la physionomie de Saint-Egrève va évoluer avec l'arrivée du tram.





Aménagements (suite)

Pont de Vence et la Pinéa et de la question du traitement du carrefour du Pont de Vence.

La Communauté d'Agglomération, soucieuse d'accueillir sur son territoire des activités économiques créatrices d'emplois pérennes a, depuis la signature de la Charte d'Agglomération, programmé la création d'une zone d'activités sur les terrains de l'ancien ETAMAT. Ce projet, générateur de nouveaux déplacements liés à l'emploi et à l'activité économique, va se concrétiser à partir de 2011 et sera en pleine activité dès 2013. De plus, compte tenu du futur développement du réseau SNCF (passage à 3 voire 4 voies ferrées), de l'ouverture par le Conseil Général de l'Isère du Pont-Barrage à la circulation automobile, assortie d'une offre de transport public, la perspective d'un point d'échange multimodal tram/train/ route entre les carrefours de Karben et des Abattoirs devient de plus en plus d'actualité. Dans cette perspective, une étude de déplacement de la gare SNCF de Saint-Egrève sur une partie des terrains situés de part et d'autre de la voie ferrée, examinée dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise, et la réalisation de la fourche Cap 38 permettraient d'envisager le bouclage du tramway ligne E avec le réseau tramway de la rive gauche. Ceci, sans que les habitants du Fontanil-Cornillon ne soit pénalisés, ferait de cette zone d'activités économiques, un véritable nœud multimodal, porte d'entrée nord de l'agglomération. En effet, cette fourche permettrait de desservir plusieurs centaines d'emplois industriels et commerciaux dont la création est aujourd'hui certaine. Par ailleurs, cette fourche permettrait d'améliorer l'intermodalité (réseaux TAG et Trans'Isère, gare SNCF) et une meilleure lisibilité du tram en entrée d'agglomération.

Concernant le passage souterrain de Fiancey/Prédieu, le SMTC a proposé deux solutions d'aménagement à un coût équivalent, l'une permettant son maintien, l'autre sa suppression. Après une large concertation organisée par la Ville, nous proposons le maintien de ce passage.

De la même façon, nous demandons la création dans un futur proche d'un arrêt supplémentaire entre le Pont de Vence et la Pinéa. Cet arrêt permet de desservir des commerces, des services et des établissements publics importants pour la population (Mairie, CCAS, Poste, piscine, stade).

Enfin, la question de la nouvelle organisation de la circulation au niveau du Pont de Vence suscite quelques inquiétudes. C'est aujourd'hui l'un des secteurs les plus difficiles dont l'aménagement est par ailleurs très contraint. La présence d'un groupe scolaire nécessite des aménagements permettant la fluidité et la sécurité de tous les déplacements. L'insertion du tramway dans ce secteur ne doit pas aggraver encore cette situation. La Ville souscrit pleinement à l'analyse de la situation faite par le SMTC lors des études d'avant-projet et donc à la nécessité de réorganisation des flux dans le périmètre de ce carrefour.»

Le saviez-vous ?

Avant que les élus de la Ville votent l'avis relatif à la ligne E du tram, ces derniers ont écouté les remarques des représentants de la commission PLU du Conseil de l'Agenda 21. Ils se sont exprimés en faveur de la création de ce moyen de transport en site propre et ont insisté sur l'importance de garder la possibilité de faire à terme évoluer ce projet en y intégrant, par exemple, une «variante Cap 38» qui permettrait de desservir les zones d'activités de la ville ou encore en prenant en compte l'éventualité d'une future connexion avec les lignes A et B.

En outre, le Conseil de l'Agenda 21 a exprimé le désir que soient réalisées des études sur les zones éloignées du tram et les rabattements vers celui-ci.

Enfin, les représentants de cette instance de suivi ont insisté sur l'importance de l'ensemble des modes de transports doux et sur le fait qu'il était essentiel que le tram garantisse une parfaite fiabilité des temps de transport, ce qui ne semble possible qu'avec la mise en place d'une double voie à Saint-Martin-le-Vinoux.



Le saviez-vous ?

L'union des riverains de la RD 1075 a transmis au Conseil municipal un document contenant des remarques ainsi qu'une pétition signée par 1 500 personnes. Le Maire, Catherine Kamowski, s'est engagée à transmettre ces avis au SMTC.

4 C'est le nombre d'enquêtes publiques relatives à la mise en place de la ligne E du tram qui ont été menées entre le 18 octobre et le 18 novembre 2010.

Prochain Conseil municipal

Séance Publique le mercredi 15 décembre à 19h en salle du Conseil Municipal.